

SAÔNE et LOIRE

6 Plus de 6 millions d'automobilistes utilisent des avertisseurs de radar en France, selon l'Afftac. Le chiffre d'affaires de ce marché est estimé à 300 à 400 millions d'euros par an, hors GPS et applications smartphones.

BONJOUR

Une distance de sécurité ?

PAR FLORENCE POLI

Malgré la bronca d'une majorité de députés UMP (lire ci-contre), Nicolas Sarkozy a redit hier qu'il resterait ferme sur sa position. Même s'ils s'en défendent, on peut penser que les députés craignent d'être victimes l'an prochain de mesures impopulaires auxquelles ils seraient associés sans les avoir votées. Le mécontentement des automobilistes, ils le perçoivent sur le terrain. Et s'en font aujourd'hui les porte-parole, chacun avec leurs arguments. Après le bouclier fiscal que personne (ou presque) en Saône-et-Loire n'avait à cœur de défendre, les élus de la majorité, dont une large partie dans le département se définit comme issue d'une certaine droite sociale, ont trouvé une nouvelle raison de prendre leur distance avec le président de la République. Vu la popularité de Nicolas Sarkozy, il pourrait bien s'agir d'une distance de sécurité.

SOMMAIRE

- Faits divers p.04
- Actualité p.06
- Viticulture p.13
- Carnet p.14
- Grande région p.15
- France et monde p.17
- Grand angle p.20
- Hippisme p.26
- Sports p.28
- Temps libre p.37
- Supplément
- Samedi et Cie

Encarts publicitaires

Edition de Mâcon : Basic B
Editions Autun et Creusot : Mairie du Breuil
Edition de Chalon : Central Electroménager

SÉCURITÉ ROUTIÈRE. Les trois députés UMP du département affichent leur désac-

Radars : les députés UMP

Démontage. Aujourd'hui, le radar de l'avenue du 8 mai 1945 à Chalon est démonté. C'est le premier du département.

Bronca. Hier, le président de la République a rencontré l'opposition de MM. Voisin, Anciaux

ÉCLAIRAGE

PAR FLORENCE POLI

« Injuste », « inefficace », « absurde ». Les députés de la majorité présidentielle ne mâchent pas leurs mots pour qualifier le démontage des panneaux de radars.

Il faut qu'ils arrêtent leurs conneries maintenant ! C'est avec ces mots, prononcés en off, qu'un des trois députés UMP du département commente la décision gouvernementale d'interdire les panneaux annonceurs de radars. Quand il s'agit d'être cités, Jean-Paul Anciaux, Jean-Marc Nesme et Gérard Voisin se fendent de formules plus chastes mais au ton tout aussi direct. Le patron de l'UMP en Saône-et-Loire, Jean-Paul Anciaux, s'est exprimé hier à titre « personnel, en tant que député d'Autun et Le Creusot ». Depuis la Guyane, où il doit assister aujourd'hui au décollage d'Ariane 5, Jean-Paul Anciaux a dit sans détour son « désaccord total avec le président de la République et le ministre de l'Intérieur ». Selon lui, les mesures imposées par le gouvernement « sans concertation et dans la précipitation » sont « inévitables puisque les Français qui ne roulent que pour leurs déplacements courants sauront où se trouvent les radars tandis que ceux qui sont sur la route pour raisons professionnelles auront bien plus de risques d'être sanctionnés ». Autre argument avancé par le député de droite, l'inadéquation entre l'interdiction d'utiliser des antiradars et la réalité du terrain : « La loi est toujours en retard sur la technologie. Aujourd'hui, on interdit les avertis-



Des ouvriers de la société de services Spie démontent un panneau avertissant de la présence d'un radar, le 16 mai à Paris. Photo AFP

“ Je demande au président de la République, avec qui je suis en total désaccord, de revoir sa copie.”

Jean-Paul Anciaux

seurs mais demain, les automobilistes trouveront les moyens de contourner l'interdiction ».

250 000 réclamations chaque année

Mardi, Gérard Voisin est intervenu auprès du garde des Sceaux pour plaider la cause de « la très grande majorité des Français qui peuvent se retrouver avec un nombre réduit de points à la suite de plusieurs très petits excès de vitesse ». Le député du Mâ-

“ Il faut choisir entre l'accident et le procès-verbal. Le gouvernement ne fait pas le bon choix.”

Jean-Marc Nesme

connais avance aussi que « 250 000 réclamations sont formulées chaque année pour contester des contraventions pour très petits excès de vitesse. Ces recours encombrant inutilement la justice ».

En fin, Jean-Marc Nesme doute de « l'efficacité d'une telle mesure. Il faut faire un choix entre les procès-verbaux et la baisse du nombre d'accidents. Le gouvernement ne fait pas le bon choix », estime le député-maire de Paray-le-Monial pour qui « les panneaux ont

“ Il est absurde d'enlever les panneaux. Ça n'apportera rien en termes d'efficacité.”

Gérard Voisin

un rôle préventif important ». À l'escadron départemental de la sécurité routière, le lieutenant Lhomme confirme que « les radars ont été installés sur des zones accidentogènes pour faire baisser la vitesse ». Le gendarme espère que le décrochage des panneaux « incitera les automobilistes à réguler leur vitesse de façon continue ». Mais note qu'il sera « difficile de contrôler la présence d'antiradars, notamment pour ceux qui utilisent des smartphones ».